



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le 10 juin 2014

LA CFDT FIDÈLE À SES VALEURS ET À SON ÉTHIQUE

La section syndicale CFDT de la CEBPL informe ses électeurs et l'ensemble des salariés de l'entreprise de la décision de Madame Mélissa DUTHOY de démissionner de la CFDT pour rejoindre SUD.

Les élus CFDT souhaitent d'abord préciser que chaque adhérent a le droit le plus strict de quitter une structure syndicale pour une autre s'il estime que ses valeurs y sont mieux représentées.

Cependant dans le cas de Mme DUTHOY, il s'agit de la démission d'une adhérente également élue déléguée du personnel en Loire-Atlantique présentée par la section CFDT lors des élections 2013.

La section CFDT a donc logiquement demandé à Mélissa DUTHOY de démissionner de son mandat de déléguée du personnel 44 qu'elle tenait des électeurs de notre organisation, dans le souci de respecter l'équipe qui l'a accueillie et les électeurs eux-mêmes.

A ce jour, Mélissa DUTHOY n'a pas donné suite à notre demande. Elle a par ailleurs voté (en tant que DP 44) pour la liste SUD du CHSCT sur laquelle elle était candidate (vote du 3 juin 2014).

Au-delà des divergences d'opinion, la section CFDT regrette l'absence de consensus sur le respect d'une éthique qui devrait être commune à l'ensemble des organisations syndicales.

Les délégués syndicaux CFDT